

ABONNEMENT.

Saumur... 30 fr.
6 mois... 16
Trois mois... 8
Poste: 35 fr.
En un... 18
Trois mois... 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 22 OCTOBRE 1884.

BULLETIN

L'ENSEIGNEMENT ET M. MARCOU.

La loi actuellement en vigueur sur l'en-
seignement secondaire libre a singulière-
ment restreint la liberté de cet enseigne-
ment, mais tout en la diminuant elle l'a res-
pecté dans une certaine mesure. Aux ter-
mes de cette loi, tout français, remplissant
certaines conditions prescrites, peut former
un établissement d'instruction secondaire
(art. 1er). — Tout établissement de ce genre
peut avoir des classes de seconde, de rhéto-
rique et de philosophie, préparer au baccalauréat
ès-lettres, au baccalauréat ès-sciences
et aux écoles spéciales du gouvernement
pourvu qu'il compte dans son personnel en-
seignant au moins deux licenciés ès-lettres
ou ès-sciences (art. 3). — Enfin l'enseigne-
ment libre a le droit d'être représenté dans
le jury d'examen par deux chefs d'institu-
tion élus par leurs collègues (art. 5).

libre à l'arbitraire universitaire. Que serait
un établissement secondaire privé des clas-
ses de seconde, de rhétorique et de philoso-
phie?

Que deviendrait cet établissement alors
qu'il ne pourrait présenter ses élèves aux
examens du baccalauréat, but de leurs étu-
des? Et comment concevoir que des parents
confieraient leurs enfants à un enseigne-
ment au bout duquel ils trouveraient fer-
mées toutes les carrières? Autant vaudrait
réclamer franchement la suppression des
établissements d'instruction non officiels.

Sans doute, le citoyen Marcou permet au
ministre et au conseil supérieur de l'instruc-
tion publique d'assimiler certains établis-
sements libres aux établissements universitaires,
mais il a soin de déterminer les titres
de ces établissements à cette faveur. Il exige
d'eux ce qu'il appelle « la solidité, l'étendue
de leur enseignement et l'esprit libéral de
leur direction. » Il veut qu'ils soient « di-
gnes de la confiance du ministre et du con-
seil supérieur. » En un mot, il indique que
l'assimilation devra être l'exception, qu'elle
ne se fera pas de droit, qu'elle sera subor-
donnée au bon plaisir universitaire.

D'ailleurs, dans son rapport sur sa pro-
pre proposition, il ne dissimule pas le but
de cette dernière. « On devient bachelier
sans cesser d'être cléricale, » s'écrie-t-il. Il
dénonce les envahissements des jésuites,
l'invasion des congrégations enseignantes
et de l'ultramontanisme. Il montre l'ensei-
gnement catholique respirant la haine de la
Révolution, formant des hommes d'un
autre siècle, pétrissant les intelligences
d'erreurs et de sentiments haineux pour la
société moderne, recrutant sans cesse, et
sur une vaste échelle, les soldats, les cham-
pions du cléricisme, « Il est temps d'avis-
ser, s'écrie-t-il, et de remonter la pente sur
laquelle nous avons glissé depuis bien des
années. Il y va de l'avenir de la société
laïque. »

Cependant, avec une impudence naïve,
le citoyen Marcou défend la loi contre le
reproche d'être illibérale. « La proposition,
dit-il, n'est pas le rétablissement du mono-

pole universitaire. Ce que nous demandons
est si peu le monopole, que les institutions
privées pourront donner à tous, en pleine
liberté, l'instruction depuis la huitième
jusqu'à la seconde. » C'est comme si l'on
disait à des prisonniers: vous êtes libres,
puisque vous pouvez vous promener deux
heures par jour dans le préau.

Mais où le citoyen Marcou atteint les
dernières limites du grotesque, c'est lors-
qu'il attribue l'abaissement du niveau in-
tellectuel en France à l'enseignement libre,
c'est-à-dire à l'enseignement dont la supé-
riorité ne cesse de s'affirmer dans les exa-
mens, c'est-à-dire aussi à l'émulation résul-
tant de la concurrence. Est-ce que par
hasard l'ignorant et stupide Marcou vou-
drait nous persuader qu'il a été élevé chez
les Jésuites?

La proposition de M. Marcou a été réins-
crite à l'ordre du jour de la Chambre et ne
tardera pas à venir en discussion. Si elle
était adoptée par les deux Chambres, c'en
serait fait de l'enseignement secondaire
privé. Il faut espérer que la perspective des
prochaines élections inspirera à nos répu-
blicains des réflexions salutaires et leur
épargnera un attentat dont la conscience pu-
blique ne saurait manquer de leur demander
un compte sévère.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

La commission du Tonkin.

La séance n'ouvre qu'à trois heures.
Tous les députés sont dans les bureaux
pour nommer la commission chargée d'exa-
miner la demande de crédits relatifs au
Tonkin.

1er bureau: M. Georges Perin, hostile au
gouvernement.

2e bureau: M. Clémenceau, hostile, par 13
voix contre 10 données à M. Léon Renault.

3e bureau: M. Granet, hostile, par 16
voix, contre 15 données à M. Chaunes.

4e bureau: M. Franck-Chauveau, favora-
ble, par 18 voix contre 13 données à M.
Pelletan.

5e bureau: M. Roquet, favorable.

6e bureau: M. Maze, favorable.

7e bureau: M. Arthur Lévy, favorable.

8e bureau: M. Dureau de Vaulcomte, par
12 voix.

M. de Vaulcomte votera les crédits.

Il exprime le désir de voir terminer
promptement l'affaire du Tonkin et de la
Chine.

9e bureau: M. Pradon, favorable.

10e bureau: M. Cavaignac, partisan sans
restriction du projet du gouvernement.

11e bureau: M. Andrieux.

M. Andrieux a exprimé l'opinion qu'il
fallait « mettre le gouvernement en demeure
et en état de terminer le plus tôt possible le
conflit qui existe avec la Chine.

La commission compte donc 7 membres
favorables et 4 hostiles au projet du gouver-
nement.

ÉCONOMIES.

Les droites de la Chambre, comme nous
l'avons annoncé, ont élaboré un projet de
réforme du budget, qui est une œuvre capi-
tale puisqu'il répond aux exigences de la
situation, et puisqu'il offre un moyen de
combler le déficit.

Mais précisément parce que le projet est
bon les républicains n'en veulent pas. Quand
on leur parle d'économies, surtout d'écono-
mies à prendre sur leur personnel, ils font
la sourde oreille. Cette perspective ne leur va
pas du tout.

Nous ne nous lasserons pas néanmoins
de dire la vérité, et si les députés ne veu-
lent rien entendre, le public doit être
averti afin qu'il vote en connaissance de
cause.

Étudions donc un instant ce projet des
droites pour présenter à nos lecteurs un ta-
bleau fidèle de notre situation financière.
Nous ne ferons qu'un résumé.

En 1876, notre budget était de 2 milliards
570 millions; en 1883, il arrive au chiffre
de 3 milliards 356 millions! Déficit 800
millions environ sur l'ensemble des budgets

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

STÉPHANETTE

PAR BERNARD SEIGNY

Le marquis fit sa toilette du dimanche; le
premier son de la grand-messe sonnait déjà au
loin, et les volées joyeuses des cloches passaient
sur les murmures inégaux sur la cime des grands
sapins.

Il essaya, mais en vain, de se raffermir dans sa
résolution première; en vain il se répéta: « c'est
impossible, cela ne sera pas »; de douces visions
de jeune femme souriante, courant dans la vieille
Merlinière, d'enfants roses, qu'il faisait sauter sur
ses genoux, s'emparèrent de son esprit, et affai-
blirent de plus en plus les dénégations de l'amour-
propre révolté.

Il appela Jean qui couchait dans une chambre
voisine, prit son paroissien, sa canne à pomme
d'or, et tous deux descendirent.

« Ne remarques-tu pas, mon neveu, dit le
marquis, à quel point ma pauvre mesure a besoin
de réparations? Tout y est vieux et fané comme

moi. Aucune recherche de bien-être, aucune élé-
gance, à peine le nécessaire. Tu ne le croirais pas?
je ne m'en aperçois qu'à de rares intervalles: à
force de vivre seul, comme un loup, on en vient à
perdre jusqu'au besoin de ces petites dépenses de
luxe qui donnent tant de charme à la vie... quand
on les fait pour d'autres, ajouta-t-il avec un soupir.

En arrivant sur la place de l'église, M. de la
Hansaye avisa son ami M. Henriët qui causait dans
un groupe de fermiers.

M. Henriët habitait à trois kilomètres au sud de
la Merlinière, au milieu de ses vignes blanches et
de ses vignes rouges, qui lui donnaient tous les
ans beaucoup de soucis et des revenus variables.
Il vivait seul, comme le marquis — et peut-être
cette analogie d'existence avait-elle été pour
quelque chose dans leur mutuelle sympathie, —
car sa femme était morte très-jeune, sans lui
laisser d'enfants. M. Henriët était un homme gros,
grand, haut en couleur, et, pour le caractère, d'hu-
meur joviale et de bon conseil. Son autorité était
considérable dans le pays. On le consultait sur
les affaires de famille, les partages, les ventes,
les baux, en un mot sur les mille procès toujours
prêts à s'élever de la campagne à la ville: le plus
souvent M. Henriët parvenait à leur couper les
ailes. M. de la Hansaye avait, plus que personne,
confiance dans cet excellent homme, et, sans que
pour cela leurs relations fussent très-fréquentes,

le tenait au fait, depuis de longues années, de ce
qui lui arrivait d'heureux ou de fâcheux.

Il prit donc à part M. Henriët, et, comme il
s'en fallait d'un quart d'heure que la messe com-
mençât, ils se mirent à se promener de long en
large sur la place de l'église, tandis que Jean
causait avec Baptiste.

— Il faut que M. le marquis ait un procès en
poche, disait un fermier, voyez donc comme il
s'anime?

— Je crois, ajoutait un autre, qu'il a, en effet,
maille à partir avec Hucheloup de la Saulaie.

— Mais non, interrompait le chantre, toujours
bien informé, c'est avec Jean Hiron, de la Huau-
dière, à propos d'une vache qu'il a vendue.

Le marquis n'avait de procès ni avec Hiron, ni
avec Hucheloup: il racontait simplement à son
ami, avec des gestes qui trahissaient l'agitation de
son âme, l'événement de la veille au soir.

— Je veux sortir de cette incertitude, dit-il en
terminant son récit. Elle est intolérable pour moi.
Donnez-moi un conseil, mon cher Henriët.

Le bonhomme avait écouté sans mot dire, la
tête penchée, les yeux demi-clos. L'office allait
commencer. La foule était déjà entrée dans l'église.
Ils se dirigèrent de ce côté. Avant d'ouvrir la
porte, M. Henriët se pencha vers le marquis:

— Mon cher voisin, dit-il à voix basse, je n'ai
point à m'occuper de la question de sentiments.

Vous pouvez être plus ou moins satisfait du projet.
Mais avant d'aller plus loin dans la voie de l'oppo-
sition à outrance, pesez bien ceci: vous n'avez
aucun droit sur Jean, qui n'est pas votre fils.

Cette réflexion fit une impression pénible sur le
marquis:

— Au fait, pensa-t-il tristement, je n'ai d'autres
droits sur lui que ceux que l'affection m'a donnés.
Les droits de cette nature ne s'exercent pas par la
violence. Ai-je bien pris le moyen de les faire
valoir vis-à-vis de Jean?

Pendant la messe, ses pensées prirent un cours
plus grave. Il songea qu'en repoussant dédaigneu-
sement et sans vouloir l'étudier le projet qu'avait
formé son neveu, il s'exposait à commettre une
injustice et à compromettre gravement la paix de
deux âmes; il songea que la parole de Jean était
engagée; que les amours jeunes et purs ont droit
au respect, fussent-elles les plus humbles du
monde, et que Dieu, sous une épreuve d'amour-
propre, avait peut-être caché, comme un fruit
exquis dans une gaine rugueuse, des trésors de
bonheur intime et de bénédiction.

Jean s'aperçut bien, au retour, que les disposi-
tions de son oncle n'étaient plus les mêmes. Dans
son cœur l'espérance se leva, et fit signe à Jelle,
qui n'est jamais loin quand on a vingt ans. Celle-ci
rentra dans son domaine. Jean se reprit à causer
et le marquis à sourire de ce que disait son neveu.

ordinaires en neuf années, — et ce, malgré des emprunts successifs qui se sont élevés à 3 milliards !

Pour arriver à ce résultat, disent les auteurs du projet de réforme, « il a fallu un gaspillage sans trêve et sans fin des deniers publics ; mille fissures ont été ouvertes, par où découlent l'épargne et l'argent du pays ; les règles protectrices de la fortune publique ont cessé d'être respectées. »

Maintenant veut-on savoir où passe notre argent, quelles sont « les fissures qui ont été ouvertes ? »

Nous allons examiner un seul chapitre, celui des ministères ; par là on jugera ce qu'est le gaspillage ; on comprendra que ce qui se passe à Paris se passe aussi dans toute la France, du haut en bas de l'échelle administrative.

Nous lisons à la page 25 du projet :

Depuis 1876, il a été créé dans les ministères :

- 40 directions nouvelles,
- 49 postes de sous-directeur,
- 54 places de chef de bureau,
- 74 de sous-chef.

On est arrivé dans certains ministères à une proportion invraisemblable entre ceux qui dirigent ou surveillent le travail et ceux qui l'exécutent. C'est ainsi que nous trouvons :

Aux beaux-arts, 30 chefs pour 70 employés.

Aux cultes, 20 chefs pour 34 employés.

Aux contributions directes, 44 chefs pour 49 employés.

A l'enregistrement, 36 chefs pour 42 employés.

Aux manufactures, 45 chefs pour 22 employés.

Et nous ne donnons ici que des totaux par administration ; si nous descendions dans le détail de la composition des bureaux, nous en trouverions plus d'un où le nombre des chefs égale celui des employés.

Nous avons dit plus haut combien les administrations centrales coûtaient en 1876 et combien elles coûtent en 1885 ; en y comprenant le matériel, la dépense a augmenté de près de moitié. La loi de 1870, renouvelée en 1882, ne se contentait pas de prescrire la réorganisation des administrations centrales, elle interdisait d'une manière formelle toute augmentation du personnel et toute modification de l'organisation intérieure des ministères, tant que les décrets n'auraient pas paru à l'Officiel.

Jamais elle n'a été observée, et, depuis qu'on l'a renouvelée, il n'en est pas tenu plus de compte que par le passé.

Voilà ce qui se passe dans les ministères, où chaque bon républicain, en arrivant, n'a qu'un souci, créer des postes pour ses clients. Le poste est inutile ; mais cela ne fait rien, l'important est de caser ses amis et de les faire payer par la France.

Au train dont vont les choses, nous aurons bientôt dans chaque ministère autant de chefs que de commis.

Et non-seulement le haut personnel est augmenté, mais on a aussi augmenté les anciens traitements pour satisfaire les con-

voitises des nouveaux titulaires. De vieux fonctionnaires qui avaient travaillé vingt et vingt-cinq ans pour arriver à un traitement de douze à treize mille francs, ont été renvoyés et remplacés par des jeunes gens qui du coup sont appointés de quinze, dix-huit et vingt mille francs ! Il a suffi à tout ce petit monde de faire la courbette devant les ministres pour arriver d'emblée à des traitements qu'on n'obtenait jadis qu'après vingt-huit ou trente ans de pénibles services.

Si les recettes avaient suivi la proportion des dépenses, le gouvernement pourrait nous répondre qu'il est riche et qu'il a de quoi payer ses libéralités. L'excuse serait médiocre, mais on la comprendrait.

Seulement les recettes diminuent, par suite de la crise agricole et industrielle, par suite du fatal régime économique inauguré par l'Empire en 1860 et continué par la République.

Et c'est à mesure que les recettes diminuent que le gouvernement augmente son gaspillage ! Mais toutes les semaines les tribunaux donnent des conseils judiciaires à des fils de famille qui ont fait moins de folies !

Il est vrai que les républicains n'administrent mal que la fortune de la France, et sont fort ménagers des leurs.

Maintenant, que répond le gouvernement quand on lui fait toucher du doigt de pareils abus, que fait-il pour y remédier ? — Rien. Il entend que la fête continue. Quand tout va mal pour le contribuable, il juge que tout va bien pour lui.

Chronique générale.

CONSEIL DES MINISTRES.

Les ministres se sont réunis hier matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Grévy.

On s'est d'abord préoccupé des affaires de Chine et du Tonkin. Aucune nouvelle dépêche n'est parvenue, depuis hier soir, au ministère de la marine.

Toutefois, les derniers télégrammes du général Brière de l'Isle et de l'amiral Courbet exprimaient le désir de voir le gouvernement envoyer de nouveaux renforts au Tonkin et dans les mers de Chine.

Le conseil a longuement délibéré sur cette question ; l'envoi de nouveaux renforts a été décidé en principe.

Il a été convenu en outre que le chiffre n'en serait pas inférieur à trois mille cinq cents hommes. La plus grande partie de cet effectif sera emprunté au 49^e corps d'armée en Algérie.

La discussion a ensuite porté sur les voies et moyens propres à équilibrer le budget de 1885. L'accord entre le gouvernement et la commission du budget devient probable.

Le conseil n'a pas cependant pu prendre de résolution définitive. Il en délibérera de nouveau jeudi prochain, et ce jour-là, dans l'après-midi, le gouvernement fera connaître ses nouvelles propositions à la commission du budget.

filles que tu aimes peut, quelque inférieure que soit sa condition, mériter l'honneur, le sacrifice considérable que tu lui feras ; eh bien ! je ne refuse pas de voir, d'étudier, d'examiner...

Jean se jeta au cou du marquis sans répondre.

Ce fut M. de la Hansaye qui reprit :

— Je ne dis pas oui, mon enfant, mais je ne dis plus non. J'irai dès après-demain prendre des renseignements, et le meilleur moyen ne semble d'aller voir ce brave homme et sa fille, et de causer avec eux... car tu ignores tout, même leur nom, ô tête folle !

Le reste de la soirée fut délicieux, pour Jean, cela va sans dire, et aussi pour le marquis, dont l'âme était en repos. Ils se promenaient au bras l'un de l'autre, tout autour du grand verger, dans le bois, dans l'avenue, en parlant d'elle, et le vieillard, entraîné par l'enthousiasme du jeune homme, écoutait chanter le vent qui souffle de l'avenir dans les esprits heureux. Il voyait déjà la femme de son neveu à la Merlinière ; elle habiterait la chambre verte ; il y aurait des petits-neveux tapageurs et des petites-nièces avec les plus beaux yeux du monde ; en entourerait la douce de palissades, de peur que les enfants ne vinsent à y tomber ; et puis on laisserait toujours fermée la porte du jardin dans le temps des fruits : le raisin c'est si doré, et les petits, c'est si gourmand ! Comme on vivrait doucement à la Merlinière, avec

lui, avec elle, avec eux !

UN RENFORT DE 13,500 HOMMES.

Le gouvernement a décidé d'envoyer immédiatement 3,500 hommes en Chine.

Après cet envoi, le gouvernement s'occupera des moyens d'expédier de nouveaux renforts qui s'élèveront cette fois à 40,000 hommes.

Toutes les tentatives de médiation entre la France et la Chine ont définitivement échoué.

C'est ce qui explique la décision prise hier matin en conseil des ministres.

Le gouvernement français avait cependant fait les concessions possibles. C'est ainsi notamment qu'il avait renoncé à toute indemnité pécuniaire.

Pendant toute la soirée d'avant-hier un échange très-actif de dépêches a eu lieu entre le ministre de la guerre et le général Berge, commandant du 45^e corps d'armée. On suppose qu'il s'agissait des dernières mesures à prendre en vue de la mobilisation du 45^e corps qui aurait été décidée hier matin au conseil des ministres.

LE BUDGET DE LA FRANCE.

Dans une brochure fort curieuse, que M. Octave Noël vient de publier (*La Gestion financière depuis 1870*), nous relevons les pas de géant que, depuis 1876, a fait notre budget des dépenses ordinaires :

1877.....	2,666,787,280
1878.....	2,711,511,713
1879.....	2,700,807,793
1880.....	2,749,785,756
1881.....	2,752,480,817
1882.....	2,854,256,904
1883.....	3,045,366,895

Les dépenses extraordinaires, d'un autre côté, se sont élevées aussi vite :

1877-1878.....	324,327,792
1879.....	324,327,793
1880.....	416,656,203
1881.....	334,270,597
1882.....	461,156,000
1883.....	529,544,033

Nous avons donc dépensé, l'an dernier, 3.573.908.829 francs.

En huit ans, les dépenses ordinaires et extraordinaires annuelles ont augmenté progressivement de deux milliards et huit cents et quelques millions à trois milliards cinq cent soixante et quelques millions.

On peut donc dire que treize ans de République ont usé la France, tué chez elle le principe de la fécondation de l'impôt. Car cette année, avec le déficit sur les recettes et avec le Tonkin, le gouffre sera immense et devra être comblé par un nouvel emprunt.

Et remarquons qu'il ne s'agit ni des dépenses de la guerre de Prusse, ni de la Commune de Paris, tout cela était capitalisé en 1877 quand les deux budgets ordinaires et extraordinaires réunis se sont élevés au chiffre de trois milliards.

On a dit : où allons-nous ? Eh bien ! nous allons au quatrième milliard, c'est clair, et nous nous préparons à faire, après le centenaire de la Révolution de 1789, le centenaire de la banqueroute de 1796.

Dans ces chiffres ne sont pas compris les budgets ordinaires et extraordinaires des villes et départements.

De plus, la France doit près de trente-huit milliards, d'après les relevés de M. Leroy-Beaulieu.

On le voit, le gouffre est effrayant.

ÉTRANGER

BELGIQUE. — Bruxelles, 20 octobre 1884. — Les désordres qui ont eu lieu hier à Malines, à l'issue des élections communales, ont été assez graves. La garde civique a été requise et est restée sur pied jusqu'à 3 heures du matin. Les vitres de plusieurs établissements ont été brisées ; 47 arrestations ont été opérées.

Le roi, en faisant hier une promenade à cheval sur le boulevard, a été sifflé par plusieurs individus. Des gendarmes en bourgeois ont arrêté l'un de manifestants

M. Jacobs, ministre de l'intérieur, a été hué dans son bureau électoral.

Il ressort de l'examen des résultats des élections d'hier et des impressions des cercles libéraux et conservateurs, que l'effet moral obtenu dans les principales grandes villes est en faveur des libéraux.

Quant au gain matériel des deux partis, il se résume comme suit : les conservateurs gagnent deux chefs-lieux d'arrondissement : Malines et Furner, et six chefs-lieux de canton : Boom, Contich, Nieupoort, Binche, Ferrière et Spa ; les libéraux gagnent trois chefs-lieux de canton : Chèvres, Peureing et Rochefort.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 octobre. — Le marché maintient aujourd'hui à peu près les mêmes cours qu'hier ; les affaires sont plus calmes, la spéculation attend patiemment les incidents ultérieurs.

Le 3 0/0 finit à 78.05, l'amortissable à 79.30, le 4 1/2 à 109.05. Sur la Banque de France on cote 5.030 fr. L'action du Crédit Foncier se change à 1,295 fr.

Au comptant, le marché est actif sur les Obligations Foncières et Communales qui sont devenues très-populaires. Elles offrent en effet des garanties de premier ordre et des chances de lots considérables ; le porteur de ces titres peut chaque mois gagner un lot variant de 1,000 à 100,000 fr. L'Obligation Communale nouvelle se traite avec une prime de 5 fr.

La Banque de Paris est à 727.50. La Banque d'Escompte à 517.50. Le Crédit Industriel et Commercial à 682.50. La Société Générale à 457.50.

La Société Mutuelle de reports applique aux dépôts un mécanisme des plus simples : le groupement des petits capitaux disponibles en vue de leur affectation aux reports ; elle leur bonifie pour le temps intermédiaire un intérêt d'environ 4 0/0. Aucune Société de Crédit ne peut donner un pareil revenu avec une disponibilité constante des fonds déposés, et avec des conditions absolues de sécurité.

doute auprès de sa lampe et d'un livre de prières, pensant peut-être à lui, ignorante du bonheur immense qui l'attendait.

Il mit ses doigts sur ses lèvres, et dit : — Que les anges de Dieu te portent le premier baiser de ton fiancé, ô ma Philette !

(A suivre.) BERNARD SEIGNY.

Un gros négociant fait venir un de ses employés qui lui rend journellement des services sérieux. — Mon cher ami, dit-il, j'apprécie votre intelligence et votre probité. Je veux les récompenser, et pour cela, j'ai résolu de vous donner la main de ma fille.

Explosion de joie de l'employé. — Seulement, poursuit le négociant, je crois devoir vous prévenir que ma fille est bossue. — Oh ! monsieur, riposte le pauvre garçon dans un élan d'enthousiasme irrésistible, elle ne le serait pas que je l'épouserai tout de même.

Historique. — Un pauvre diable, qui est à l'hôpital depuis plusieurs années, appelle un infirmier qui passe près de lui :

— Monsieur ! je ne puis plus vivre en compagnie de mon voisin de gauche !

— Qu'est-ce qu'il vous a fait ?

— Il me boit toute mon huile de foie de morue !

Nous engageons vivement nos clients à profiter de ces avantages.
Le Suez reste à 1,890, la recette d'hier n'a été que de 90,000 fr.
Sur les valeurs internationales, le marché est presque nul.
La Banque Ottomane reste à 569.37. Le Turc à 7.90. L'Egypte à 309.
L'Italien est plus faible à 96.35. Les Consolidés anglais perdent 1/8 à 101 fr.
Les chemins de fer français sont lourds : le Nord à 1,620, le Lyon à 1,225, l'Orléans à 1,301.25, le Midi à 1,152.50, l'Est à 785, l'Ouest à 825.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Un éboulement s'est produit aux travaux de terrassement du collège de filles. Un des ouvriers, le sieur Michel, aurait été atteint par les terres et aurait eu la jambe cassée. Ses camarades l'ont dégagé aussitôt et transporté à l'hôpital.

LES PENSIONS DES SOUS-OFFICIERS.

Depuis plusieurs années, le Parlement a eu à examiner de nombreuses pétitions émanant des sous-officiers, caporaux et soldats entrés dans les services civils, et qui par une interprétation étroite, sinon erronée de l'article 8 de la loi du 9 juin 1853 sur les pensions civiles, sont l'objet, au moment de leur mise à la retraite, de deux liquidations, l'une pour les services militaires, l'autre pour les services civils.

Les services militaires continuent à être liquidés sur le taux des tarifs de 1834, alors que ces tarifs ont été abrogés en 1855, 1866, 1879 et 1884.

Sous l'empire des tarifs de 1834, la moyenne par homme et par année était de 10 fr. 96 sur 28 années de service; celle résultant des tarifs de 1884 est de 32 fr.

Il en résulte qu'un militaire qui entre dans les services civils perd, au moment de sa retraite, autant de fois 24 fr. qu'il compte d'années de service militaire.

Une proposition de loi fut déposée en 1879 pour faire disparaître cette iniquité, assimilant les services militaires aux services civils. La prise en considération par la Chambre n'eut pas de suite.

M. Remoiville crut devoir déposer une nouvelle proposition ne demandant plus l'assimilation, mais l'application, pour les services militaires, du tarif en vigueur au moment de l'admission à la retraite.

La commission a adopté cette proposition à l'unanimité et a chargé M. Remoiville de la rédaction du rapport. Ce rapport a été lu à la commission, qu'il a vivement intéressée. Il sera déposé, demandé par son auteur, sur le bureau de la Chambre.

Les 20,000 militaires intéressés au vote de cette proposition apprendront ce dépôt avec satisfaction.

L'HIVER.

Ainsi que nous le disions dernièrement, les froids seront plus rigoureux cet hiver,

car les loups commencent à sortir de leur retraite et vont audacieusement jusque dans les villages chercher la proie qu'ils convoitent.

C'est ainsi qu'avant-hier, plusieurs de ces animaux se sont montrés au village de la Grand'Maison, à deux kilomètres de Poitiers, et ont dévoré sur place le chien de chasse d'un propriétaire de cette ville.

Un mois avant, le même fait s'était présenté, et un chien avait été également dévoré par les loups.

La semaine dernière, M. Gouge, propriétaire au château de Monts, près Couhé, a tué deux loups.

Un autre de ces carnassiers a été tué par des chasseurs du canton de la Villedieu.

LOUDUN.

Le mardi 14 octobre, lorsque le sieur Boyer, de Frontenay, près Loudun, s'est rendu dans sa vigne, des malfaiteurs avaient cueilli une quantité de raisin que le propriétaire du vignoble évalué à deux cents kilogs.

TOURS.

Samedi dernier, vers six heures et demie du soir, le sieur Audebert, charcutier, rue Colbert 138, descendit dans sa cave derrière sa cuisine et sans prévenir sa femme, cette dernière étant venue du fond de la boutique ne remarqua pas que la trappe était ouverte, tomba dans la cave. Elle s'est faite une grave blessure à la tête; ses jours, toutefois ne sont pas en danger.

Le train-poste de Paris a subi, dans la nuit de dimanche, un retard important entre Saint-Pierre-des-Corps et Nantes. La cause en est due à un léger accident arrivé près de la gare de Saint-Pierre-des-Corps.

Par suite de la fausse manœuvre d'un aiguilleur, plusieurs wagons sont tombés encombrant ainsi la voie et interceptant le passage des trains.

Fort heureusement, aucun accident de personne ne nous est signalé.

CINQ-MARS.

Il paraît qu'à Cinq-Mars, les vins sont cette année de très-bonne qualité et bien réussis. On nous dit que quelques affaires ont été traitées à raison de 80 fr. les 250 litres, fûts rendus, et de 85 fr. fûts compris.

ÉCOLE DE GRAND-JOUAN. — Voici la liste des jeunes gens qui viennent de subir avec succès les examens d'admission à l'École nationale d'agriculture de Grand-Jouan :

1. Godefroy (Sarthe). — 2. Granjean (Nièvre). — 3. Lebeau, de Bonnezeaux (Maine-et-Loire). — 4. L. de l'Aulnay (Côtes-du-Nord). — 5. Lavalou (Finistère). — 6. Cuyver (Seine). — 7. Pléchin (Doubs). — 8. Michau (Indre-et-Loire). — 9. Gascoin

plus vite. Elle s'arrêta devant la grille du couvent. Ma mère sonna la cloche. Une religieuse nous ouvrit et nous introduisit dans une pièce carrelée, qui n'avait pour tous meubles que des chaises et un grand crucifix cloué au-dessus d'une cheminée sans feu.

Ma mère demanda Madame la supérieure. On lui dit qu'elle était occupée, mais qu'elle allait venir et que nous devions l'attendre un moment. Quand elle vint et qu'elle sut ce que nous lui voulions, elle nous renvoya au directeur de l'hospice. Dans le cabinet où nous entrâmes, le directeur compulsait un gros registre à coins de cuivre, et écrivait. Au craquement de nos souliers sur le parquet planchéié, il cessa d'écrire, se leva et invita ma mère à lui exposer le motif de sa présence à l'hospice et au bureau de la direction.

En peu de mots ma mère le lui exposa.

— Elever et adopter une orpheline est une admirable action, dit-il; je ne l'entraverai pas. Je vous remettrai l'enfant sans difficulté si vous justifiez de moyens d'existence suffisants, d'une moralité irréprochable et de votre intention de remplacer, autant que possible, comme mère, les parents de cette petite, dont nous sommes sans nouvelles. Répondez de la nourrir et de la vêtir gratuitement et de la mettre à même, quand elle sera en âge de subvenir à ses besoins, de gagner honnêtement sa vie, et elle est à vous.

(Mayenne). — 40. Marguerite (Nièvre). — 41. Méry (Loiret). — 42. Gauthier (Cher). — 43. Lorieux (Indre-et-Loire). — 44. Fosse (Tarn). — 45. Labbé (Haute-Marne). — 46. Marhin (Morbihan). — 47. Poulet, de Segré (Maine-et-Loire).

Pharmacie nouvelle.

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs qu'une nouvelle PHARMACIE modèle va s'ouvrir à Saumur, rue d'Orléans, 73.

Elle se recommandera par le choix de ses produits et les soins apportés à l'exécution des ordonnances.

L'installation des laboratoires ne laisse rien à désirer. Nous savons qu'ils sont pourvus des appareils les plus nouveaux qui assurent leur parfaite précision dans les préparations les plus compliquées.

L'ouverture aura lieu samedi prochain 25 octobre.

Faits divers.

LE DRAME DE MONTREUIL.

Nous lisons dans le XIX^e Siècle :

« Dimanche soir, à la sortie des théâtres, le bruit courait sur les boulevards que Pel, le mystérieux héros de Montreuil, venait d'être relaxé et qu'il intenterait contre M. Kuehn, chef de la sûreté, un procès en diffamation. Déconcertée de voir se terminer en queue de poisson une si belle affaire qui semblait promettre encore tant de péripéties intéressantes, la foule qui venait d'applaudir les invraisemblances du *Drame au fond de la mer* ou des *Danicheff* se prit à machiner, tout en marchant, un drame que n'aurait pas désavoué Gaboriau. L'innocence de Pel était hautement proclamée: c'était M. Kuehn, l'assassin de Marie Boëhmer. Ce mélodrame esquissé à grands traits à l'heure de la choucroute troubla plus d'un sommeil, et quelques milliers de Parisiens, la tête bouleversée et l'estomac pesant, en firent un drame complet qu'ils jouèrent eux-mêmes dans des cauchemars épouvantables. Quelle désillusion les attendait lundi matin, lorsqu'ils ouvrirent leur journal! Pel est toujours à Mazas, M. Kuehn est toujours chef de la sûreté et Marie Boëhmer toujours introuvable. L'affaire de Montreuil n'a pas fait un pas. Et ce ne seront certes pas les déclarations de M^{me} Pel et de M^{me} de Murat qui éclairciront la justice.

» Nous nous sommes rendus avant-hier chez M^{me} de Murat, qui habite avec sa fille un appartement modeste, au second étage du n° 83 de la rue Balagny.

» M^{me} Pel, qui a repris son nom de jeune fille, est une assez jolie blonde d'une vingtaine d'années. Elle est enceinte des œuvres de son mari qu'elle a quitté depuis six mois environ. Sa mère est une femme de soixante ans, très-petite, très-chétive, dont le visage

résigné laisse toutefois deviner bien des douleurs : « Une de mes amies, nous dit-elle, me demandait d'écrire mes Mémoires. Mais, lui répondis-je, ce serait si triste que personne ne les lirait, et si quelqu'un avait le triste courage d'aller jusqu'au bout, il ne me croirait pas. Rien ne m'a réussi dans la vie, ajoute-t-elle. Je ne me plaindrais pas pas si j'étais la seule victime de la fatalité; mais le malheur frappe aussi tous mes enfants l'un après l'autre. En 1874, je marie l'une de mes filles à un brave garçon qui l'aimait et qu'elle aimait : peu de mois après son mariage, il devient fou. L'an dernier, mon fils, âgé de dix-neuf ans, meurt de la fièvre typhoïde. Il y a trois ans, ma seconde fille épouse M. Pel; il offrait toutes les garanties possibles d'honnêteté, d'intelligence et de travail. M^{me} Pel se voit bientôt forcée de quitter Nanterre et vient se réfugier chez moi.

» Elle ne pouvait vivre avec cet homme qui semblait si bon avant de l'avoir épousée et qui, dès le lendemain de la noce, montrait le caractère le plus acariâtre.

» Sur mes instances, elle a regagné le domicile conjugal. Je ne puis m'expliquer vraiment comment M. Pel avait su se faire aimer de ma pauvre fille. Il est laid, il a treize ou quatorze ans de plus qu'elle; il a, vous le savez, des habitudes répugnantes : on a écrit dans les journaux qu'il se lavait avec les eaux de cuisine; c'est vrai, mais cet homme a une énergie peu commune. Je ne crois pas à la puissance du magnétisme, mais à celle d'une volonté inébranlable. Il a voulu être aimé, et il s'est fait aimer.

» Pel n'a pas rendu ma fille heureuse, dit M^{me} de Murat en terminant : Je n'ai que cela à lui reprocher. Je veux espérer qu'il n'est pas coupable. Mais, pour lui comme pour nous, que la justice se hâte donc de prendre une décision ! »

**

L'ATTENTAT DE SAINT-ETIENNE.

Une explosion a eu lieu à la caserne de gendarmerie de Saint-Etienne.

La matière explosive avait été placée sur le rebord d'une fenêtre de la chambre où étaient couchés le brigadier et sa femme.

Personne n'a été blessé. La porte qui se trouvait en face de la fenêtre a été défoncée et les meubles détruits. Les vitres du bâtiment ont été brisées.

Neuf anarchistes ont été arrêtés hier matin.

**

Le tirage définitif, irrévocable de la Loterie tunisienne aura lieu le dix-huit décembre et non le 10.

Académie de Médecine de Paris

OREZZA
Eau Minérale Acidule Ferrugineuse. — Cette Eau est sans rivale dans le Traitement des Gastralgies, Chlorose, Fièvres, Anémie, et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Samurois.

MARIELLE

V

L'espérance de revoir Marielle me remit comme par enchantement. Je partis avec ma mère la chercher à Lannion.

Il n'était que huit heures du matin. La Grise, attelée au char à bancs, nous transporta en ville. J'avais fait plusieurs fois la route, mais elle ne m'avait jamais semblé si longue et si belle. La campagne blanche de fleurs d'aulné, rose de fleurs de pommiers, bleue de fleurs de lin, verte des blés naissants, dorée par les ajoncs et les genêts épanouis rayonnait comme l'arc-en-ciel de firmament descendu sur la terre. Les oiseaux chantaient dans leurs nids, les torrents dans leurs chutes, les ondes du ruisseau dans les prés, les mouches bourdonnaient dans l'air, les abeilles autour de la ruche, le printemps partout ! Car nous étions au printemps, l'hiver avait passé durant ma maladie. Je chantais aussi, du cœur et des lèvres, une chanson qui n'avait pas de paroles, mais qui était douce et joyeuse.

La Grise se pressait; elle prenait le galop. J'aurais voulu pousser la voiture pour qu'elle allât encore

Ma mère justifia aisément de sa moralité, avoua sa fortune et dit son intention de traiter Marielle absolument comme sa fille.

Le directeur satisfait dressa l'acte de désistement de ses droits sur l'enfant en faveur de ma mère.

L'acte légalisé par sa signature, le directeur agita la sonnette posée sur son bureau. Une religieuse se présenta. Il lui dit de rayer la nommée Marielle Méa du cadre des pensionnaires de l'orphelinat, que nous nous chargions d'elle, de nous la conduire, que nous allions l'emmenner.

La religieuse sortit et rentra tenant Marielle par la main.

Fou de joie, je m'élançai vers elle sans que l'on pût me retenir, criant : Ma petite sœur, ma chère petite sœur ! Elle aussi m'avait reconnu, sautée au cou et cria : Olivier ! Olivier ! moi plus te quitter ! plus quitter maman Madeleine. Et elle embrassait ma mère de si bon cœur, que ma mère, heureuse de la posséder, la ramena avec plaisir à la ferme.

Depuis lors, Marielle vécut parmi nous, élevée avec moi, comme moi. Le temps s'écoula. L'histoire du naufrage fut oubliée. Nous nous imaginions qu'elle était des nôtres; et elle, n'entendant jamais parler de sa famille, se figura de la meilleure foi du monde que mes parents étaient ses parents.

Elle ne ressemblait cependant à aucun de nous.

Elle n'avait ni le visage, ni la tournure, ni les manières d'une paysanne. Elle avait plutôt l'air d'une petite demoiselle, de grande dame sous ses habits de bure. Cela tenait à la finesse de ses traits, à sa peau que le soleil vif des champs ne brunissait pas plus que si elle habitait à l'ombre d'un parasol ?

Était-ce à ses cheveux roulés en anneaux d'or, à ses cils bruns, longs, relevés des bords, à ses yeux bleus brillants, ses joues rosées, sa marche d'hermine si légère qu'elle effleurait l'herbe.

Je ne puis l'expliquer, mais cela était; et quand, par amusement au jeu de *coucou*, à la récolte des foins, Marielle se cachait au milieu de nous dans les meules, vous l'eussiez prise pour une colombe blottie dans un nid d'alouettes.

Marielle annonçait devoir être très-laborieuse, avec un zèle au-dessus de son âge, elle s'utilisait déjà dans la maison. Ma mère avait en elle une bonne petite servante; le pain qu'elle mangeait, elle le gagnait bien.

Plus grande, elle apprit à coudre, à laver, à repasser, filer au rouet et garder les moutons dans la lande.

A son exemple, suivant mes forces, je m'employais au labour des champs. Je regardais mes frères sarcler, piocher, semer, fauciller pour m'y prendre comme ils s'y prenaient, et je travaillais de manière à montrer que je ne serais un jour ni maladroit, ni lâche au travail.

(A suivre.)

AUGUSTA COUPEY.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,
Qui aura lieu le dimanche 9 novembre 1884, à midi, à Saumur, en l'étude de M^e GAUTIER, notaire.

1^{ont}

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n^o 15,
Joignant M. Fermet.

2^{ont}

Une autre Maison

Sise à Saumur, même rue, n^o 22,
Joignant M. Girard-Poitvin.

3^{ont}

ET UN PRÉ

Nommé la CHARRIÈRE,
Commune de Saint-Florent,
Contenant 1 hectare 52 ares 90 centiares, joignant l'avenue du Bray.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e GAUTIER, notaire.

Etude de M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil.

VENTE

A L'ENGAN,

Pour cause de départ,

Le DIMANCHE 26 OCTOBRE 1884, à midi, et par le ministère de M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil, dans l'hôtel du Lion d'Or, sis place Hublio,

DU

MATÉRIEL

Garnissant ledit hôtel :

Literie, verrerie, vaisselle, tables, chaises, etc., etc.

Au comptant, 10 0/0 en sus. (755)

A VENDRE

EN TOURAINE

Près Chemin de fer,

Belle et bonne Terre

276 hectares,

Dont 60 de prairies, 20 de jeunes vignes en rapport, Château, Parc, Futaies, Taillis, Fermes, céréales, racines, élevage, engraissement.

Beaux revenus.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e ANTHEAUME, notaire à Chouzé-sur-Loire.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 26 octobre 1884, à midi,

En la salle de la mairie de Chouzé,

UNE

BELLE MAISON NEUVE

Servant d'HOTEL

Située en face la gare des marchandises de Port-Boulet (ligne de Tours à Nantes).

Vastes dépendances, pièce d'eau poissonneuse. Clientèle assurée.

On peut traiter à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser à M^e ANTHEAUME, notaire.

A LOUER

Pour Noël 1884

LAUBERGE

Rue du Portail-Louis, 36,

Ayant pour enseigne :

AU RAISIN DE BOURGOGNE

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

MAISON

Sise à Saumur (Croix-Verte)

Très-confortable, deux jardins, pièce d'eau.

Jouissance de suite. — Facilités de paiement.

S'adresser à M. SERISIER, négociant, 3, rue Beaurepaire. (709)

A CÉDER

Un Fonds de Commerce

D'ÉPICERIE, MERCERIE, ETC.,

Situé aux Rosiers (Maine-et-Loire).

S'adresser à M. MATIFAS, qui l'exploite actuellement. (732)

Plants à Vendre

Environ 2,800 pieds Peupliers Suisses, situés à Gauré, commune de Varennes-sous-Montsoreau.

S'adresser, pour traiter, à M. ROUSSE, propriétaire à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), ou à M^e BELDENT, notaire à Varennes-sous-Montsoreau. (786)

Les créanciers de la Succession bénéficiaire CHAUVIRÉ, qui n'ont pas fait connaître l'existence de leurs créances à M. RENO, curateur de cette succession, sont invités à produire immédiatement leurs réclamations et à les adresser à M. RENO, étude de M^e FOUCHÉ, notaire à Saint-Georges-des-Sept-Voies. (771)

A VENDRE

UN

BEAU CHIEN D'ARRÊT

S'adresser à M. AUFRÈRE, à la Banque de France, rue Beaurepaire.

A LOUER

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.

S'adresser rue d'Orléans, 73.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885,

LE MAGASIN

Occupé actuellement par M. MOURAUX, Grande-Rue, n^o 1.

S'adresser chez M. LANDÉ, dans la même maison. (611)

FUMIER

ON DEMANDE à acheter le fumier de 3 ou 4 chevaux à l'année.

S'adresser au bureau du journal.

MANUFACTURE

DE

PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

Matelas neufs, Coutil fil,

DEPUIS 25 FR.

Pesant 16 à 18 kilos.

S'adresser, 58, quai de Limoges, chez M. LEPYRE. (900)

VIN DE CHAMPAGNE

Pour Hambourg, un agent en relations très-étendues avec les exportateurs, cherche la représentation d'une forte fabrique de petits crûs de champagne. Premières références, offres sous H. C. 1319, à Rodolphe Mosse, à Hambourg. (789)

A L'ABELLE

Maison J. PÉRARE

22, rue Saint-Jean, 22,

DEMANDE :

Une apprentie pour la Mode ;
Un apprenti pour la Mercerie ;
Un petit garçon pour les courses. (757)

Un homme sérieux demande un emploi comme comptable.

S'adresser au bureau du journal.

Crédit à tout le Monde

PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS, SAUMUR

Glycérine Minéralisée

A. RIVAUD

Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR.

MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges. Recommandés pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Sommités médicales.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab^s de bains, Maisons de Produits hygiéniques. (Lire la Notice.)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 OCTOBRE 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.
3 %	78 15	77 97	Est	781 25	785	Obligations.			Gaz parisien	518	517
3 % amortissable	79 40	79 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1234	1235	Ville de Paris, oblig. 1865-1860	507 50	507 50	Est	364	364
3 % (nouveau)			Midi	1151 25	1150	— 1865, 4 %	516	516	Midi	374 50	374 50
4 1/2 %	105 25	105 25	Nord	1630	1631 25	— 1869, 3 %	402	403	Nord	382	382
4 1/2 % (nouveau)	109 05	109 25	Orléans	1310	1302 50	— 1871, 3 %	395	395	Orléans	373	373
Obligations du Trésor	510	510	Ouest	821 25	820	— 1875, 4 %	511	513	Ouest	373	373
Banque de France	5020	5025	Compagnie parisienne du Gaz	1525	1528 75	— 1876, 4 %	510	513	Paris-Lyon-Méditerranée	373	373 50
Société Générale	457 50	457 50	Canal de Suez	1890	1890	Bons de liquid. Ville de Paris	514 50	515	Paris-Bourbonnais	371	370
Comptoir d'escompte	952 50	900	C. gén. Transatlantique	493 75	500	Obligations communales 1879	446	446 25	Canal de Suez	565	565
Crédit Lyonnais	545	543 75				Obligat. foncières 1879 3 %	451 50	452 50			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1305	1300				Obligat. foncières 1883 3 %	355	358			
Crédit mobilier	275	270									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.
1 — 25 — soir, —
2 — 32 — express.
7 — 15 — omnibus.
10 — 36 — (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 37 — omnibus.
12 — 37 — express.
4 — 48 — soir, omnibus-mixte.
7 — 4 — omnibus (s'ar. à Tours)
10 — 24 — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.

Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	9 08	1 15	3 45
Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19
Montreuil-Bellay. (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37

MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.
Montreuil-Bellay. (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 14
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	9 40	
Chacé-Varrains	7 12	10 26	2 16	5 28	9 54	
Saumur. (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	10 06	

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	9 08	1 15	3 45
Montreuil-Bellay	6 53	7 55	9 28	2 2	4 50
Lernay	7 02	8 04	9 37	2 11	5 8
Brion-s-Thouet	7 14	8 09	9 49	2 19	5 4
Thouars (arrivée)	7 29	8 22	9 32	2 32	5 19

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.
Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45
Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57
Lernay	6 07	9 18	1 27	4 37	8 05
Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06

MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50
Loudun	8 20	2 51	9 55	Neuville	6 28	1 36
Arçay	8 34	3 4	10 14	Mirebeau	6 45	1 57
Mirebeau	9 27	3 54	11 3	Arçay	7 50	3 53
Neuville	9 57	4 24	11 27	Loudun	8 42	3 30
Poitiers	10 32	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 31